
PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 OCTOBRE 2021 À VILLEFRANCHE D'ALLIER

Présents : Adhérents des clubs Retraite Sportive du département de l'Allier.

Votants : **85 votants** présents dont 16 détiennent une procuration, soit une participation de 100%.

Non votants : 63 présents.

Invités présents :

- ✓ Yolande GUERIAUD, présidente de la FFRS
- ✓ Gérard FERRIERE, maire de Villefranche d'Allier
- ✓ Daniel GUILLOT, précurseur du CDOS03
- ✓ Marie Claire MARC, présidente de Génération mouvement, aînés ruraux

Invités excusés :

- ✓ Laurence VANCEUNEBROCK-MIALON, député de la 2^{ème} circonscription de l'Allier, représentée par Madame Laurence CHICOIS
- ✓ Bruno ROJOUAN, sénateur de l'Allier
- ✓ Claude RIBOULET, président du Conseil Départemental
- ✓ Jean Paul BOTTEAU, président du CODERS AURA
- ✓ Véronique CARRE, directrice de la DDETSPP
- ✓ Michel SENNEPIN, DRJSCS

La séance débute à 10 h 10.

Après avoir remercié les participants et rendu hommage aux disparus, le président passe la parole à Martine BLANCHET, présidente de la Retraite Sportive de VILLEFRANCHE THORETTE qui présente son club, club rayonnant sur 21 communes.

Intervention de Martine BLANCHET en *annexe 1*

Il déclare alors ouverte la 31^{ème} Assemblée Générale du CODERS03.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020 (en visioconférence) ET DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2021 (en visioconférence).

Aucune remarque n'étant formulée, ces deux procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité

2. VALIDATION DES COOPTATIONS DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

L'assemblée valide à l'unanimité la cooptation de Danièle THERY au poste de première vice-présidente.

Elle valide à l'unanimité moins deux abstentions la cooptation de Liliane JARDONNET au poste de secrétaire adjointe.

3. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DU CODERS

Le président salue le travail accompli par tous les bénévoles lors d'une saison interrompue par la pandémie pour préserver les clubs, protéger les adhérents et maintenir un lien social.

Il constate avec satisfaction le retour des licenciés et l'arrivée de nouveaux membres.

Il rappelle les missions du CODERS, qui doit impulser une nouvelle dynamique, mettre en œuvre de nouveaux projets et assurer une communication efficace.

L'intégralité du rapport moral du président en *annexe 2*

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité.

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS

4-1 Rapport formation présenté par Alain JOACHIM

Alain JOACHIM précise que le CODERS03 compte à ce jour 193 animateurs fédéraux, 8 accompagnants sportifs et 24 animateurs en formation. Sont annoncés 3M2, 1 FCB, 1M1, 4 PSC1.

Il rappelle les démarches d'inscription et insiste sur le nécessaire respect des pré-requis

Le rapport formation en *annexe 3*.

4-2 Rapport sur l'activité mémoire en éveil fourni par Daniel DE MEERLEER et présenté par Bernard HUMEZ

Cette activité, en salle, a été encore plus durement impactée par la crise que les activités en extérieur. Cependant la moitié des ateliers ont assuré un fonctionnement en envoyant des exercices par mail.

Le même constat est fait auprès des animateurs d'autres départements qui ont suivi la formation dispensée dans l'Allier.

Le rapport complet en *annexe 4*

4-3 Rapport des commissions loisirs, festivités voyage et développement présenté par Danielle THERY.

Le voyage prévu pour septembre 2020 en ALBANIE a été annulé, les remboursements doivent intervenir fin décembre 2021. La nouvelle commission travaille sur un projet de voyage en Irlande qui pourrait avoir lieu en juin 2022.

Danielle THERY annonce la mise en place de journées départementales de formation continue, rencontre, échanges et donne le calendrier des « challenges départementaux »

Le rapport complet en *annexe 5*

L'ensemble de ces rapports sont approuvés à l'unanimité.

5. RAPPORT FINANCIER

Dominique GIMENEZ, trésorière, présente un bilan positif de 3 568,26 €. La perte de licenciés entraîne une baisse de la recette cotisations, compensée entre autres par un bon niveau de subventions. 46% des dépenses s'orientent vers des aides matérielles et financières accordées aux clubs pour les soutenir.

Le rapport financier en *annexe 6*

6. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Eliane GUILLAUMIN, vérificatrice aux comptes certifie n'avoir relevé aucune anomalie et demande de donner quitus à la trésorière.

Le rapport des vérificateurs aux comptes en *annexe 7*

7. BUDGET PRÉVISIONNEL 2021-2022

La parole est redonnée à Dominique GIMENEZ pour présenter le budget prévisionnel, qualifié de prudent : la trésorière table sur 2600 cotisants et un niveau de subvention analogue à celui de la saison écoulée.

Budget prévisionnel en *annexe 8*

Le volet « trésorerie » est adopté à l'unanimité.

8. RENOUVELLEMENT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Alain DEGUELLE souhaite poursuivre sa mission. Eliane GUILLAUMIN aimerait être remplacée, mais personne ne se portant volontaire, elle accepte de poursuivre encore pendant un an.

9. COTISATIONS 2022-2023

Cette cotisation est maintenue à 6 €.

10. INFORMATIONS DIVERSES, PROJETS, MANIFESTATIONS PROGRAMMÉES

Cette rubrique a été traitée au point 4-3.

11. INTERVENTION DES MÉDECINS DÉPARTEMENTAUX

Michel ZILBER, dans une allocution très détaillée, explique le principe de mutation des virus, demande de ne pas suivre les avis donnés par qui n'a pas de compétences crédibles ou démontrées, insiste sur la nécessité d'être vacciné et de recevoir la troisième dose et conseille une reprise progressive et régulière pour récupérer un capital santé.

12. QUESTIONS DIVERSES

⇒ Marie HENNEQUIN (Huriel) : en formation d'instructrice fédérale tir à l'arc, Marie demande si le matériel de réglage d'arc utilisé dans les stages tenus dans l'Allier serait pris en charge par le CODERS.

La réponse négative du président, qui attribue la dépense à la FFRS, est démentie par Yolande GUERIAUD : l'instructeur est d'abord animateur et l'animateur utilise son propre matériel...

- ⇒ Liliane RENAUDET (Huriel) pose plusieurs questions sur la formation : couplage FCB-M1, allongement de la formation de maintien en forme (gymnastique) de 35 à 50 h, obligation de pension complète en M2. Elle demande de ne pas oublier l'investissement des bénévoles, qui donnent beaucoup de leur temps.

Le président lui fait remarquer que Laura SCORTESSE a déjà répondu à ces questions lors de l'AG 2018. Le couplage FCB-M1 n'est qu'en phase expérimentale, l'allongement de la durée du M2 gym se justifie par l'ampleur des contenus et le déroulement en pension complète assure l'osmose entre les participants et favorise le travail de groupe.

Les réponses complètes de Laura seront transmises par mail à Liliane RENAUDET.

- ⇒ Michel JARDONNET (Moulins) aimerait savoir si la somme de 2 € accordée par la FFRS à chaque adhérent, qui passe à 5 € pour un animateur fédéral représente peu ou beaucoup dans le résultat fédéral. Il regrette que les présidents, trésoriers, secrétaires n'aient pas bénéficié du même cadeau.

Réponse de Yolande GUERIAUD, qui était contre ce versement représentant une somme de 196 500 €, non justifiée sur le plan de l'orthodoxie comptable. Les 24 membres du Comité Directeur national, les salariés, tous ont également beaucoup travaillé pendant la pandémie sans toucher 5 €.

- ⇒ Il aimerait aussi savoir ce qu'apporte la « licence dirigeant » apparue courant septembre dans Télémat.

(Y G) Elle est destinée à des personnes qui souhaitent rester dans le circuit pour exercer des responsabilités sans être en mesure d'obtenir un certificat médical pour raison de santé. C'est aussi une aide psychologique et morale.

- ⇒ Jean Paul MAYER (Lavault-Sainte-Anne) après avoir rappelé que dans les clubs on avait aussi beaucoup travaillé pendant la pandémie, rebondit sur la première question moulinoise et souhaite connaître exactement la destination des 20 € prélevés par la FFRS sur chaque licence ainsi que le montant des fonds propres de la fédération. Enfin il considère comme une faute de goût le fait d'avoir demandé l'utilisation faite des « 2 € »

(Y G) Tout licencié peut avoir la connaissance des comptes, qui seront communiqués lors de la prochaine Assemblée Générale. C'est la justification des dépenses qui induit la demande relative à l'utilisation des sommes. Sur 20 €, 8 sont utilisés pour assurer la gestion, rétribuer les salariés. Les 12 € qui restent sont dévolus à la formation, à des prestations de communication, de développement.

Au-delà de la première question, par souci de complète transparence, il est précisé que :

- *Il n'y pas eu cette année de dépenses de formation, qui s'élevaient en 2019 à 500 000 € sur un budget annuel de près de 2 000 000 €.*
- *Les réserves, environ les 2/3 de cette somme assureraient environ une année de fonctionnement.*
- *La perte de 23 000 adhérents entraîne une baisse de recettes de 460 000 €, partiellement compensée par une aide de 295 000 € prévue pour un effort de formation, il faudra bien refaire les formations qui n'ont pas eu lieu.*

- ⇒ Marie Bernadette BOU (Moulins) et Danielle THERY (Lavault-Sainte-Anne) déplorent le montant excessif de l'assurance liée au tourisme et notamment l'annulation/interruption séjours et bagages, passée de 4% à 8% du montant du séjour.

(Y G) Mieux disant, AXA a remporté l'appel d'offres. MUTUAIDE, estimant le taux de sinistralité trop élevé avait fait une proposition à 10,48%

⇒ Danielle THERY s'interroge sur l'utilisation des 2% prélevés dans le cadre de l'agrément et demande si la FFRS, organisatrice elle aussi de séjours, dispose d'un référent tourisme.

(Y G) Un exemple d'utilisation, le remboursement de clubs dont l'agence avait fait faillite. La question de la poursuite de l'organisation de séjours par la FFRS est en suspens.

⇒ Yves LAGER (Neuvy) intervient à propos la double tâche vérification des pass sanitaires/tenue de liste de présence.

Les deux actions ne sont pas redondantes, l'application COVID VERIF n'enregistre pas nos coordonnées.

⇒ Jacky ROCHELET (Cosne) demande s'il y aura des stages tir à l'arc en 2022.

(Y G) Question à transmettre à la commission formation.

13. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Le club de la Retraite Sportive du Val de Sioule, premier postulant, regrette de ne pouvoir donner suite faute de disposer d'une salle capable d'accueillir plus de 100 personnes.

La Retraite Sportive de Bellerive et Agglomération Vichyssoise sera chargée de l'organisation de l'AG 2022, pour laquelle le club de Saint Pourçain sur Sioule était aussi candidat.

14. INTERVENTION DES INVITÉS

Laurence CHICOIS et Daniel GUILLOT remercient le CODERS03 de son invitation. Ils en soulignent le professionnalisme, la richesse et l'humilité.

Daniel GUILLOT, précurseur du CDOS03 explique les missions et les projets de ce futur comité.

Monsieur le Maire de VILLEFRANCHE remercie les participants et félicite le club de THORETTE pour le brassage des communes effectué.

Yolande GUERIAUD rend hommage à ceux qui s'engagent, souhaite se rapprocher des clubs, annonce l'ouverture de chantiers (*refonte des statuts, numérique, formation...*)

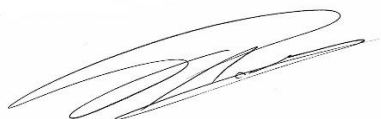
Elle remercie également tous les maires pour l'aide qu'ils apportent à la Retraite Sportive.

15. REMERCIEMENTS

Le président félicite les présidents sortants (Bernard GAUME, Nathalie GAIME, François MEUNIER, Hélène NOWAK, Guy REBOT) et leurs successeurs respectifs (Bernard HUMEZ, Patricia PONSIGNON, Serge CHARBONNIER, Jacqueline VERNAT, Gisèle LAPENDRY). Il mentionne aussi de nouveaux co-président(e)s : Alain JOACHIM à Moulins et Danielle THERY à Lavault-Sainte-Anne.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le président clôt la séance à 12h 40.

Le président,



Philippe PITALIER

Le secrétaire,



Michel JARDONNET

Destinataires : FFRS, CORERS AURA, Présidents et secrétaires des Clubs, Membres comité directeur CODERS03, Vérificateurs aux comptes.

AG CODERS 21/10/21

Le club RSTV est heureux de vous accueillir.

Il a été créé en 2000. A ce jour, nous avons 98 adhérents dont 9 nouveaux. L'an dernier nous étions 99. Ils ne sont pas tous de Villefranche. Ils viennent de 21 communes principalement Chamblet, Commentry et Doyet.

Nos activités ont lieu à Villefranche mais aussi à Chamblet et Doyet.

Nous avons 11 animateurs et 3 en cours de formation.

Comme activités nous avons du tir à l'arc avec l'aide des animateurs de Cosne, de la gym, de la danse, de la marche, du vélo, de la mémoire en éveil, de l'aquagym à Cosne avec les clubs de Cosne et du Montet, les Baobabs (marche, jeux, pétanque).

Chaque année, nous organisons un séjour d'une semaine avec marche, vélo et visites, un voyage d'une journée, des petits moments conviviaux avec la galette, les crêpes, les beignets, la soupe mais avant il faut marcher et un repas en fin de saison.

Nous participons aux activités d'autres clubs comme récemment à Tronget la journée danses et au téléthon.

Je vous souhaite une bonne journée.

Chers amis,

Nous espérons clôturer aujourd'hui une saison insolite, interrompue brutalement, prématurément pour les raisons que nous connaissons tous.

Privés d'activités, frustrés de ne pouvoir partager ces moments de plaisirs, d'émotions uniques en club, je tiens à saluer l'engagement de celles et ceux, Présidents, membres des CD, animateurs, **tous bénévoles**, qui ont œuvré avec responsabilité et sans relâche pour préserver leur club et protéger leurs adhérents.

Le manque de lien social a constitué un véritable problème pendant la période de distanciation sociale et de confinement. Pour les membres du CD du CODERS 03, les réunions en visioconférence ont permis efficacement de continuer à travailler, garder des liens et renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe.

Cette situation, toujours mouvante aujourd'hui, laisse planer toutes sortes d'incertitudes pour les semaines et mois à venir, nous en sommes pleinement conscients et agissons en responsabilité en fonction de l'évolution sanitaire. Néanmoins, il est nécessaire de continuer à faire des projets !!

Au-delà de cet événement, revenons sur la saison écoulée, depuis le début de notre mandat le 14 Décembre 2020, pour le CODERS 03 :

Année 2019/2020 : nombre de clubs : 20 , nombre d'adhérents : 3 174

Année 2020/2021 : nombre de clubs : 20 , nombre d'adhérents : 2 601

A ce jour 2021/2022 : nombre de clubs : 20 , nombre d'adhérents : 2510

Le rôle DU CODERS 03 ne peut pas se limiter à la simple administration des adhérents seniors sportifs, il lui faut impérativement s'inscrire dans de nouvelles missions, impulser une nouvelle dynamique à la hauteur des enjeux, déployer des actions fortes en réponse à vos besoins, conscients des disparités économiques et locales au sein de notre département.

Nous nous sommes donc mis en priorité au service des clubs. Cette stratégie nous a fait mettre en avant des acteurs essentiels à la conduite des activités : les animateurs fédéraux. Il faut intensifier les propositions de formation au sein des clubs.

Autres acteurs essentiels : les Présidents, avec leurs équipes, qui se battent au quotidien pour leurs clubs, pour leur développement et leur avenir.

Tout particulièrement les secrétaires et leur adjoint qui ont un rôle plus que primordial.

Tous ensemble, sans triomphalisme aucun, le passionné que je suis ne peut que se réjouir des premiers effets du travail réalisé au profit des clubs de la RS.

Entre rigueur budgétaire et ambitions, le CODERS 03 se met en action en faveur du développement, de la formation et de l'accompagnement aux clubs pour essayer de répondre à chaque problématique sur chaque localité.

Durant cette 1^{ère} année aux responsabilités, je suis resté mobilisé, à votre écoute, en allant rencontrer chaque président de club, dans un premier temps, puis en étant présent (ou représenté) à chaque AG.

Cette proximité doit nous permettre d'avancer ensemble, d'adapter et d'optimiser les rencontres, les échanges entre clubs, de travailler en cohérence et en complémentarité.

Ces rencontres ont également permis de faire remonter vos remarques, vos attentes, vos problématiques, dimensionner vos besoins pour que l'information soit transmise jusqu'aux CORERS et FFRS.

Les chiffres des adhésions sont très encourageants, malgré des hésitations légitimes. Il nous faut persévérer dans nos efforts et continuer à unir toutes nos énergies dans le travail pour que cette stabilisation ne soit que le premier souffle d'un vent nouveau.

Autre point positif, l'équilibre financier de notre CODERS 03 ! Dans ce domaine là aussi, nous voulons rester ambitieux malgré le contexte et conserver comme objectif de financer des actions, développer de nouveaux outils ou services au profit des clubs.

L'expression des priorités des clubs établie lors de nos rencontres mettait en effet en avant les difficultés de certains dans le domaine de la communication et la recherche d'animateurs bénévoles.

Nous allons essayer d'être en mesure de vous offrir une aide pour évaluer vos besoins et vous aider à concevoir des supports adaptés personnalisés. Ils vous permettront de mieux communiquer et donner encore plus d'attractivité à votre club sur le plan local.

Au début de cette nouvelle saison, nous sommes plus motivés que jamais pour continuer à faire avancer et grandir le CODERS 03.

Motivés par les perspectives, rassurés par les bons signes, le meilleur pour nos clubs est en marche, il nous est promis pour demain, pour l'avenir, en souhaitant que ce « maudit COVID » le laisse s'exprimer et ne laisse personne en difficulté.

Si tel était le cas, nous serons là, au soutien. Vous pouvez compter sur notre écoute, notre détermination et notre présence à vos côtés.

Pour clore ce rapport moral, je tiens encore une fois, à vous remercier de votre présence et votre investissement.

Sachez que je suis un homme de communication, mais que sans une équipe soudée avec moi, je ne serais pas efficace, encore un grand merci à mon comité directeur .

Même si nous évoluons dans une société qui change, nous devons garder nos valeurs : **CONVIVIALITE, ECHANGE, PARTAGE, ...**

Chaque club se doit de conserver son rôle citoyen, garantissant et développant le lien social, le partage pour continuer à faire grandir, à réunir, à fédérer.

Le CODERS 03 est et restera au service de ses clubs, un échelon enthousiaste et moderne, responsable et innovant !

Rapport sur la Formation pour l'AG du CODERS 03

Pour situer la formation il convient de dire que le Coders comporte à ce jour 193 animateurs auquel il faut ajouter 24 qui sont en cours de formation et 8 Accompagnants Sportifs ce qui nous amène à 225 animateurs.

Si l'on se tient aux seuls chiffres des stages réalisés sur l'année sportive : 3 PSC1 (8 et 12 octobre, 4nov) plus 1 FCB les 6 & 7 octobre 2020 et 1 M2 juste avant que les activités ne soient arrêtées du 12 au 16 octobre 2020), ce serait un peu réducteur, car il a fallu pendant cette interruption reprogrammer les nouvelles sessions auprès des hébergeurs, voir les disponibilités des uns et des autres (instructeurs, participants...).

Alors maintenant il faut rattraper cela en espérant ne pas devoir à nouveau tout arrêter, ainsi les stages à venir sont :

- M2 Tir à l'Arc du 15 au 19 novembre à Vichy avec Marie Hennequin pour sa 1^{ère} fois en tant qu'instructrice
- FCB les 5 et 6 janvier 2022 à Cosne d'allier au lieu de Moulins qui doit être déprogrammé compte tenu d'insatisfactions relevées lors de 2 derniers stages dans leurs locaux
- M1 du 8 au 11 mars à Cosne
- M2 RP du 2 au 6 mai à Cosne
- M2 SG du 26 au 30 septembre si validé par la commission formation de la FFRS
- Sans oublier 4 PSC1 : 10 janvier, 19 janvier, 16 mars et 10 octobre.

Un rappel des fondamentaux s'impose car pour qu'un adhérent devienne animateur il convient qu'il remplisse un bulletin d'inscription qu'il fasse signer son président de club ainsi que son tuteur (M2) sans oublier de joindre le chèque de caution de 45 € pour le parcours FFRS et de 50 € pour le PSC1.

A cet instant je fais un focus sur la fiche de pré requis qui doit être servie et apportée en stage pour signaler qu'elle doit être sincère afin de ne pas envoyer en formation une personne qui risque de ne pas être validée par les instructeurs, et cela s'est produit cette année, ce qui devient alors une dépense « gâchée » pour le Coders, en rappelant que les fonds du coders proviennent pour une part des cotisations des adhérents.

Le président a rappelé que le site n'était pas suffisamment regardé par les licenciés, et bien je vous engage à le consulter, vous y trouverez toutes les fiches d'inscriptions à ces stages, mais aussi les fiches de remboursement des frais de déplacements.

Merci.

Bonjour à toutes et tous, amis de la Retraite Sportive.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que les événements d'ordre sanitaires de la saison écoulée ont affecté la pratique des ateliers mémoire plus sûrement encore que nos activités de plein air.

Le compte rendu qui suit ne sera pas étayé par des chiffres, il résulte simplement d'une enquête réalisée en février 2021 auprès des animateurs d'ateliers mémoire, suivi ensuite d'échanges téléphoniques. Les informations fragmentaires obtenues donnent toutefois une idée générale de l'activité pendant cette période.

Les périodes de confinement, auxquels ce sont ajoutées les difficultés d'accès aux salles habituelles avaient de quoi altérer durablement la motivation de beaucoup d'animatrices et d'animateurs.

Cependant, beaucoup d'entre eux (elles) ont continué à adresser, par e-mail, des exercices représentant des séances complètes à leur participants habituels, voir à l'ensemble des adhérents de leur club respectif .

Cela concerne à peu près 50 % des ateliers MEE dans l'Allier.

Parfois même, pour quelques cas isolés, les exercices ont été déposés dans les boîtes aux lettres !

Nous pouvons saluer l'énergie et la motivation de ces animatrices (eurs), tous ont eu à cœur de maintenir les liens vers les adhérents.

Certains, la majorité, ont repris les ateliers en salle chaque fois que c'était possible.

Pendant cette période aussi, quelques autres ont arrêté l'animation d'une façon durable, souvent en raison d'une pratique insuffisante de l'outil informatique, parfois pour raison de santé, et on ne peut les blâmer pour cela. A ce jour, la plupart ont déjà repris la saison 2021-2022.

Nous avons aussi gardé des liens réguliers avec les animateurs situés hors du département de l'Allier qui ont participé à la formation MEE dans les années passées.

Ils sont au nombre de 28, répartis dans 15 clubs de retraite sportive sur 9 départements et les échanges que nous avons eu avec une partie d'entre eux nous amènent au même constat que pour notre département : Ils ont suivi le même cheminement, certains envoyant par e-mails leurs exercices à l'ensemble des adhérents de leur club, c'est le cas pour le Rhône, la Saône et Loire, le Lot et Garonne avec qui nous avons communiqué, d'autres ont interrompu l'activité pendant toute les périodes de confinement et d'inaccessibilité aux locaux d'accueil.

Notons des initiatives remarquées, dont une a fait l'objet d'un article de la FFRS, dans le Val d'Oise : une animatrice a assurée deux ateliers mémoire par semaine en visio conférence, présentant ses exercices en direct avec partage d'écran pour ses participants.

Dans l'Essonne, une autre animatrice a également utilisé la visio conférence pour ses ateliers en impliquant particulièrement les participants à l'élaboration des séances, Monique Gay-Merle, Daniel De Meerleer et moi même avons assisté à deux de ces réunions.

A notre connaissance, dans notre département, nous constatons une reprise quasi générale des ateliers Mémoire en Éveil. Des changements dans les équipes d'animations de plusieurs clubs sont en cours et c'est avec beaucoup de satisfaction que nous envisageons une session de formation courant 2022, le renouvellement des équipes devant normalement se perpétuer ainsi.

C'est sur cette perspective heureuse que je terminerai ce bref compte rendu en vous remerciant de votre attention.

AG CODERS 03, le Jeudi 21 Octobre 2021 à VILLEFRANCHE D'ALLIER

Bonjour et bienvenue à Toutes et tous,

Je vais tout d'abord aborder le thème des **VOYAGES**.

En principe le CODERS 03 organise chaque année un circuit dans un pays d'Europe.

En 2019, il avait été prévu, par l'équipe précédente, un circuit en ALBANIE, qui pour des raisons de pandémie (COVID 19), a été reporté puis annulé.

A ce jour, **aucun remboursement** n'a été effectué.

Ayant eu quelques questions d'adhérents, Philippe PITALIER et moi-même avons relancé, début Août, les Voyages VERDIER organisateurs de ce circuit.

Il nous a été répondu que les remboursements interviendraient au cours du mois de décembre 2021. Une lettre devait être expédiée à tous les inscrits.

Au regard de cette situation, il nous paraît délicat de proposer un nouveau circuit avant que cette situation soit **définitivement réglée**.

Néanmoins, nous avons réfléchi en commission, et déterminé la destination de notre prochaine proposition de circuit. L'Italie et la Crête ont été évoquées, mais c'est **l'Irlande** qui semble convenir à la majorité. Actuellement, nous demandons des devis afin que le tarif **reste correct et accessible au plus grand nombre**.

Notre proposition de circuit en Irlande, qui devrait avoir lieu probablement en JUIN 2022, ne sera portée à votre connaissance qu'en début d'année 2022.

D'autre part, pour information, nous aurions souhaité vous emmener en RUSSIE à la découverte de **MOSCOU et SAINT-PETERSBOURG**, mais le contexte sanitaire n'est pas sûr pour le moment.

Dans le cadre du principe de précaution, nous préférons attendre 2023...

AGENDA des manifestations prévues par le CODERS 03 :

Pour les animateurs et animatrices, Mise en place de journées DEPARTEMENTALES formation continue/rencontre/échanges, avec :

- **Un apport technique par un instructeur fédéral et des conseils médicaux par un médecin fédéral**
- **Puis mise en pratique de l'activité**
 - **A déjà eu lieu :**
 - *Journée départementale « randonnées » le 12 octobre 2021 à TRONGET. Nombre de participants environ 70. La satisfaction semble générale.*
 - **Vont avoir lieu :**
 - Journée départementale « gymnastique et Yoga » le 18 novembre 2021 à AINAY le CHATEAU.
 - Journée départementale « mémoires en éveil » les 25 et 26 octobre 2021 à COSNE d'ALLIER.
 - Journée départementale « Activités dansées » le 2 décembre 2021 à MOULINS.

Dans le cadre d'une meilleure COMMUNICATION entre les clubs : Pour TOUS les adhérents, des journées par activité sous forme de « challenge/rencontres/partage/échanges » sont mises en place :

- A déjà eu lieu :
 - La Journée **danses** organisée par le club de TRONJET le Mardi 5 Octobre 2021. Un peu plus de 100 participants (belle journée festive et joyeuse)
- Vont avoir lieu (dans l'ordre du calendrier !) :
 - Journée « **Danse avec nous** » organisée par le club de LAVAULT Ste Anne le **Mardi 5 avril 2022**.
 - Challenge **tir à l'arc** organisé par le club de VILLEFANCHE le **Lundi 10 avril 2022**
 - Challenge **tennis de table** à MOULINS le **Mardi 12 Avril 2022**
 - Challenge **pétanque** à MONTLUCON Organisé le club de LAVAULT Ste Anne (en collaboration avec la RS HURIEL) **Mercredi 4 Mai 2022** au Boulodrome Christian FAZZINO
 - Challenge **swing golf** à BELLERIVE le **Vendredi 13 Mai 2022**

Les mois d'avril et mai 2022 sont chargés en animation !!

Vous retrouverez TOUTES les informations sur le site du CODERS03 <http://coders03.fr/>

Ne pas hésiter à expédier des photos de vos manifestations ! Le CODERS 03 se fera un plaisir de les publier sur son site !!

Je vous souhaite une belle année d'activités, de nouveaux adhérents et animateurs formés,
Avec un retour progressif à une vie dite « normale »

RAPPORT FINANCIER 2020-2021

Nous terminons la saison avec un bilan positif de **3568,26 €**, malgré les perturbations engendrées par la COVID.

Au niveau des recettes :

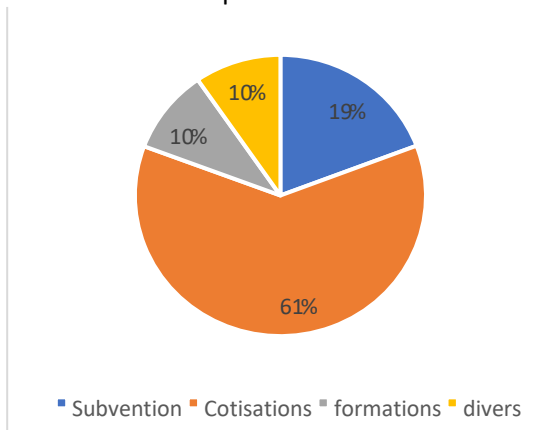
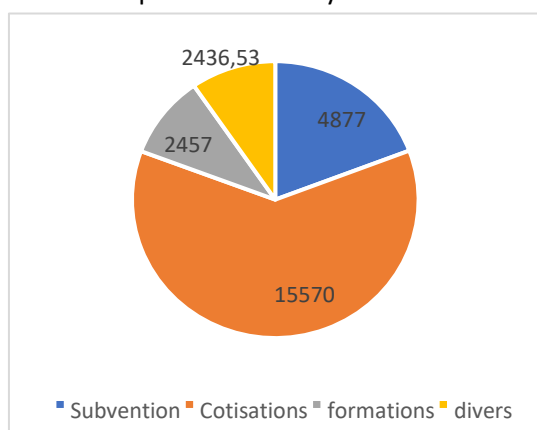
- Nous avons eu une baisse des licenciés d'environ **18 %**, 2601 cette saison contre 3174 en 2019-2020, entraînant une baisse des cotisations : **15570 €**
- Nous avons cependant maintenu un bon niveau de subvention : **6500 €** perçus au titre de l'année civile 2021, qui s'imputent donc pour 2/3 sur la saison 2020-2021 et pour 1/3 sur la saison 2021-2022.

3 dossiers ont été montés auprès de :

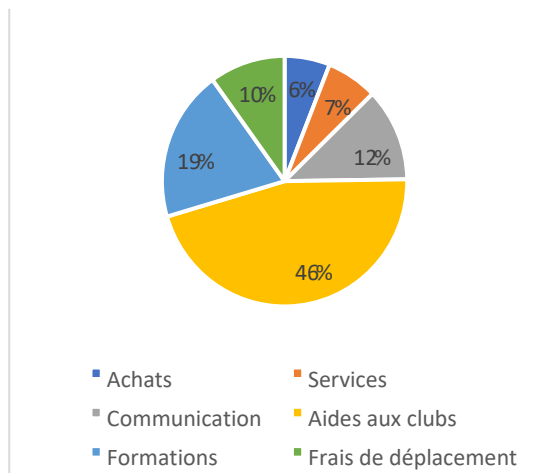
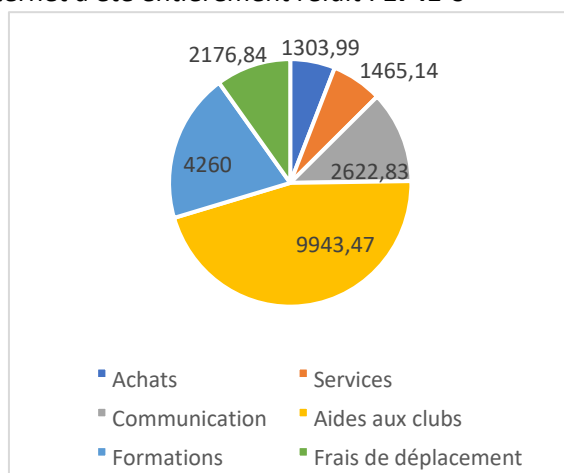
- L'ANS qui nous a accordé 4000 €
- Le conseil départemental 1000 € (non encore versé)
- Le FDVA 1500 €

A cela s'ajoute l'aide à la relance de **500 €** versée par la FFRS.

- Nous avons également bénéficié de l'annulation d'un chèque de 2000 € perdu par l'USPP et jamais réclamé par suite d'un dysfonctionnement de leur service comptable.

**Au niveau des dépenses :**

- Beaucoup de formations n'ont pu avoir lieu et ont été reportées sur la saison 2021-2022 : **4260 €**
- Des aides financières et matérielles ont été accordées aux clubs pour les soutenir : **9944 €** - Le site internet a été entièrement refait : **1741 €**



Total des dépenses : 21772,27 €

Total des recettes : 25340.53 €

Bilan : 3568,26 €

Trésorerie : A ce jour nous disposons de : 51424.03 €

- Sur le Livret A : 35792,23 €
- Sur le compte courant : 15327,30 €
- Titres de participation au C.A. : 304.50 €

CODERS03

RAPPORT des Vérificateurs des comptes Exercice comptable du 01 Septembre 2020 au 31 Aout 2021

Conformément à la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de l'Association CODERS 03 en qualité de vérificateurs aux comptes,

Nous soussignés Eliane Guillaumin et Alain Deguelle, avons examiné, à la salle de réunion du Comité Départemental de la Retraite Sportive de l'Allier 4, rue de Refembre Moulins, le lundi 13 Septembre 2021, les comptes de l'Association CODERS 03 en présence du Président Philippe Pitalier, de la Trésorière Dominique Gimenez et du Trésorier adjoint Jacques Godes.

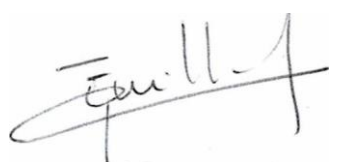
Les justificatifs de dépenses et de recettes ont été rapprochés, par sondage, des écritures comptables correspondantes et nous n'avons constaté aucune anomalie d'après les documents comptables établis avec Web Asso Manager et les pièces mises à notre disposition.

Nous avons rapproché le dernier relevé de banque au 31 Août 2021, date de la clôture de l'exercice, avec la comptabilité établie et constaté la concordance.

Nous certifions les comptes tels qu'ils sont présentés et formulons les réserves d'usage dans la mesure où des faits et documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Nous demandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes de l'Association CODERS 03 pour l'exercice comptable du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021.


Alain Deguelle

Eliane Guillaumin


PROPOSITION DE BUDGET PREVISIONNEL 2021-2022

DEPENSES			RECETTES		
Compte	Libellé	MONTANT	Compte	Libellé	MONTANT
6063	FOURNITURES ENTRETIEN / PETIT EQUIPEMENT	800	70	PRODUITS ACTIVITES ANNEXES (AG)	3750
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVE	600	Total 70		
6065	ACHAT EQUIPEMENT SPORTIF	2000			
6071	ACHATS AUTRES	200	74	SUBVENTIONS (CD03+ FDVA+ANS)	6000
Total 60		3600	Total 74		
6132	LOCATIONS ET CHARGES LOCATIVES	600			
6135	LOCATIONS MOBILIERES (Vehicules)	200	751	COTISATIONS	15600
6161	ASSURANCE	200	758	AIDES FORMATIONS (FFRS/CORERS)	7000
6185	FORMATIONS	27500	Total 75		
Total 61		28500			
6228	DIVERS INTERVENANTS (UDPS)	3000			
623x	PUBLICATIONS-CADEAUX	200			
625x	FRAIS COMITE DIRECTEUR	2000			
6256	RECEPTION	6100			
626x	AFFRANCHISSEMENT-INTERNET	400			
627	FRAIS BANCAIRES	100			
628	CHALLENGES	500			
Total 62		12300			
651	REDEVANCE	500			
657	AUTRES CHARGES	1000			
Total 65		1500	DEFICIT		13550
TOTAL GENERAL		45900	TOTAL GENERAL		45900

Formations	30500
pour les formations FFRS déjà programmées sur fin 2021	14000
Pour les formations FFRS à venir sur 1er semestre 2022	12000
Pour la formation MEE IREPS	2000
Pour les regroupements d'animateurs	2500
RECEPTION	6100
AG : salle + café d'accueil + repas + animation pour 150 personnes	
Réunion des présidents avec repas	
Le déficit sera absorbé par les résultats positifs des saisons précédentes :	
2019-2020	16000
2020-2021	12000

Subventions	
sur la base de ce qui a été obtenu en 2021	6000
Cotisations	
sur la base de 2600 licenciés * 6 €	15600
adhérents 2600 sur 2020-2021	
AG : participation au repas sur la base de 150 personnes	3750